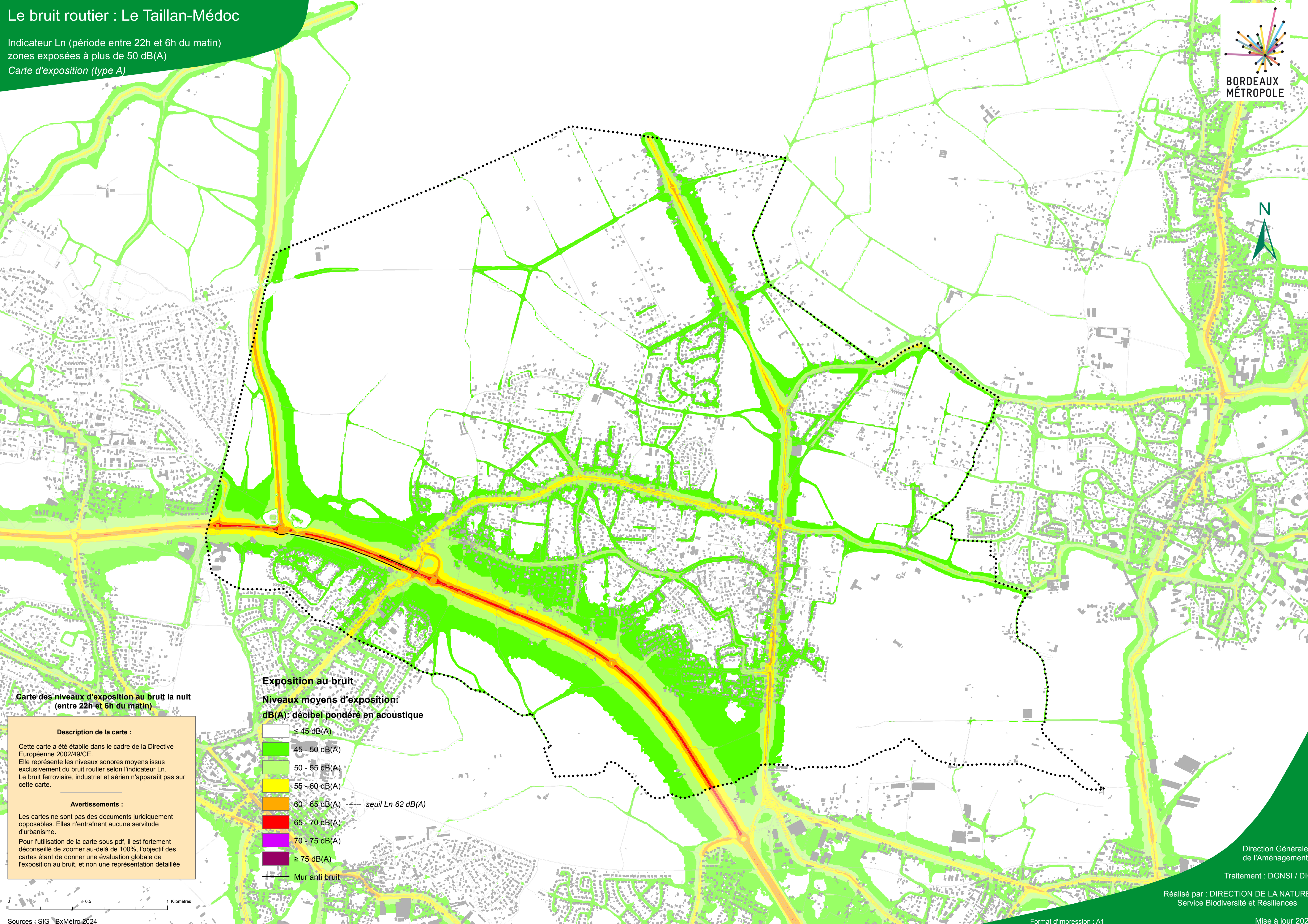


Le bruit routier : Le Taillan-Médoc

Indicateur Ln (période entre 22h et 6h du matin)
zones exposées à plus de 50 dB(A)
Carte d'exposition (type A)



Carte des niveaux d'exposition au bruit la nuit (entre 22h et 6h du matin)

Description de la carte :
Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores moyens issus exclusivement du bruit routier selon l'indicateur Ln. Le bruit ferroviaire, industriel et aérien n'apparaît pas sur cette carte.

Avertissements :
Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme.
Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%. l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée

Exposition au bruit
Niveaux moyens d'exposition:
dB(A): décibel pondéré en acoustique

White	≤ 45 dB(A)
Light Green	45 - 50 dB(A)
Medium Green	50 - 55 dB(A)
Yellow	55 - 60 dB(A)
Orange	60 - 65 dB(A)
Red	65 - 70 dB(A)
Purple	70 - 75 dB(A)
Dark Purple	≥ 75 dB(A)

----- seuil Ln 62 dB(A)

— Mur anti bruit



Sources : SIG - BxMétro 2024

Direction Générale de l'Aménagement
Traitement : DGNSI / DIG

Réalisé par : DIRECTION DE LA NATURE
Service Biodiversité et Résiliences

Format d'impression : A1

Mise à jour 2024